

# Pour vous aider dans vos démarches

Che (fe) d'entreprise ou entrepreneur (e), vous souhaitez installer votre activité sur la ville ou, vous souhaitez la faire évoluer, le service Développement économique vous accueille pour échanger sur votre projet, vous orienter vers les différents partenaires et vous accompagner dans votre parcours et vos projets.

## De l'idée au projet :

Le dispositif CitésLab® propose un accueil gratuit des porteurs de projet et un service de proximité aux habitants pour informer sur toutes les étapes, les aides, les appuis de la création d'entreprises. CitésLab® vous oriente vers les différents partenaires.

Coordonnées de l'agent CitésLab sur Orly :

DUNOYER Adèle

Tél : 07.82.53.73.45

[adunoyer@franceactive-metropole.org](mailto:adunoyer@franceactive-metropole.org) (mailto:adunoyer@franceactive-metropole.org)

## Accompagnement et montage du dossier :

**Espace pour Entreprendre** est une association créée en 1996 dont la mission est d'accueillir, informer, conseiller et accompagner des créateurs ou des repreneurs. L'association offre un accompagnement spécifique et personnalisé pour aider les porteurs de projet à rédiger un business plan complet et un prévisionnel financier nécessaire à la pérennisation de l'activité. Espace pour entreprendre a intégré le Centre de l'entrepreneuriat et pilote les ateliers qui s'y déroulent.

### **Espace pour Entreprendre**

Centre de l'entrepreneuriat, 137 avenue Anatole France, 94600 Choisy le Roi

T. 01 48 90 81 18 - [contactepe@epe94.fr](mailto:contactepe@epe94.fr) (mailto:contactepe@epe94.fr) - <http://www.entreprendre.asso.fr> (<http://www.entreprendre.asso.fr>)

## Recherche de financement :

Pour vous accompagner dans le financement de votre projet, deux acteurs peuvent vous aider :

**Val de Marne actif pour l'initiative (VMAPI)** et la ville d'Orly sont partenaires depuis 1999.

Cette association soutient et accompagne les créateurs d'entreprises du Val-de-Marne, notamment au niveau du montage financier du projet. En effet, VMAPI permet de faciliter l'accès aux financements avec des prêts à taux 0% servant à renforcer les apports en fonds propres, un prêt d'honneur jusqu'à 20 000 €, des garanties de prêts bancaires permettant de sécuriser le projet : Garantie France Active, garanties FGIF,...

Elle accompagne également les associations et les entreprises solidaires qui développent des services d'utilité sociale.

Coordonnées VMAPI :

85-87, avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil - <http://www.vmapi.org> (<http://www.vmapi.org>) - [contact@vmapi.org](mailto:contact@vmapi.org) (<mailto:contact@vmapi.org>)

- Accueil Création / Reprise TPE : 01 43 91 13 33

- Accueil Association employeuses et Economie Sociale et Solidaire : 01 43 91 13 86

**L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)** est une association reconnue d'utilité publique dont les missions sont de financer les créateurs d'entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire, et d'accompagner les créateurs avant, pendant et après la création de leur entreprise.

Coordonnées ADIE :

77/79 bvd Jean Baptiste, Oudry, Immeuble « le marais », 94000 Créteil

Téléphone: 0 969 328 110 - [www.adie.org](http://www.adie.org) (<http://www.adie.org>)

## Recherche d'un local :

Pour trouver un local, différentes possibilités s'offrent à vous : contacter les agences immobilières ou visiter les sites internet de l'immobilier professionnel, rencontrer les bailleurs,...

Vous pouvez également contacter le service Développement économique (01.48.90.20.04/20.15) qui pourra vous informer sur les disponibilités ou vous orienter vers d'éventuels locaux susceptibles de répondre à vos attentes.

## Démarches administratives :

Les formalités obligatoires pour une création d'entreprise doivent se faire auprès du CFE (Centre de Formalité des Entreprises) de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA). Selon l'activité, des démarches peuvent aussi être à effectuer auprès de la Mairie : création ou changement enseigne, règlementation d'urbanisme, règlementation horaires, occupation du domaine public (étalage et terrasses),...

### Chambre de commerce et d'industrie départementale du Val-de-Marne

Centre de formalités des entreprises

8, place Salvador Allende, 94011 Créteil Cedex

Tél. : 0820 012 112 (0,12€/min) - <http://www.cci94.fr> (<http://www.cci94.fr>)

### Chambre de métiers de l'Artisanat du Val-de-Marne

27, avenue Raspail, 94107 St Maur-des-Fossés cedex

Tél : 01 49 76 50 00 - [www.cma94.com](http://www.cma94.com) (<http://www.cma94.com>)

Le CFE est ouvert de 9h à 16h du lundi au jeudi (fermé le vendredi).

Pôle création/transmission 01 49 76 50 10 - [creationreprise@cma94.com](mailto:creationreprise@cma94.com) (<mailto:creationreprise@cma94.com>)